

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Demande d'entretien de l'AFTLM sur l'avenir des professionnels

Paris, le 10 juin 2014

Madame La Ministre,

En tant que président de l'Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical (AFTLM), représentant les adhérents et tous les représentants de la profession de technicien de laboratoire médical, je sollicite une entrevue.

Au cœur du système de santé français, les techniciens de laboratoire médical contribuent à la prise en charge des patients et usagers des structures sanitaires. Leurs activités quotidiennes dans les laboratoires de biologie et d'anatomie cytologie pathologiques contribuent à la réalisation de 60 à 70 % des diagnostics et des activités de préventions et de dépistage réalisés en France.

Aujourd'hui encore, quatre ministères régissent dix diplômes donnant accès à l'exercice de technicien de laboratoire médical. Depuis 2012, les travaux de réingénierie des diplômes d'état des auxiliaires médicaux, entrepris par votre ministère et auxquels notre association a participé sont suspendus. Il convient de réactiver ces travaux pour honorer les objectifs fixés par l'Union Européenne lors des accords de Bologne et dans le cadre de la loi HPST. Cette démarche répond aux attentes des professionnels, de tous les acteurs des processus de formation initiale et continue, ainsi que de toutes les structures où exercent ces professionnels.

Madame la Ministre, vous comprendrez qu'une réunion de travail dans les meilleurs délais s'impose. Nous nous rendrons disponible, à votre convenance, pour un entretien avec vos collaborateurs et conseillers pour aborder :

- la modélisation de la formation initiale dans le schéma LMD
- la valorisation des cursus universitaires
- la définition des passerelles et coopérations entre professionnels de santé (besoins, compétences communes et spécifiques, évolutions)
- la contribution de la profession à la prévention et aux activités de santé publique
- la reconnaissance des fonctions d'expertises liées aux évolutions de la biologie médicale
- la démographie des professionnels, inscription au répertoire ADELI
- la valorisation des activités d'enseignement et de recherche propre à ce groupe professionnel

Convaincu de l'intérêt que vous portez à notre profession et dans la perspective de notre future rencontre, je vous prie de recevoir mes salutations respectueuses.

Pierre Ducellier
Président AFTLM